

# Auvergne laïque

la ligue de  
l'enseignement  
Fédération des Associations Laïques 63

N° 417 • DÉCEMBRE 2009



**DOSSIER**  
**Convention internationale  
des droits de l'enfant** P. 4/5

## ÉDITO

### 20 ans : le bel âge... vraiment ?

Le 20 novembre 1989, à l'unanimité, l'ONU adoptait la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Depuis, tous les pays membres l'ont ratifiée, à l'exception de la Somalie et des États-Unis. Avant son élection, le président Obama s'était engagé à ratifier la CIDE.

Et en France ? Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU vient de remettre son rapport sur l'état des droits de l'enfant dans notre pays. Le comité ne s'y est pas trompé : les 4/5 de ses 108 observations sont négatives. Sur le fond, le comité regrette encore que l'enfant ne soit toujours pas considéré comme une "personne sujet de droits" et que, sur la forme, ses recommandations ne soient pas diffusées comme la CIDE l'exige des États l'ayant ratifiée ! L'intérêt supérieur de l'enfant n'est pas suffisamment pris en compte et de manière très inégale suivant les endroits : l'enfant n'est pas toujours entendu dans toutes les procédures administratives ou judiciaires qui le concernent ; l'accès des jeunes en situation de handicap demeure parfois aléatoire ; les enfants nés ou vivant en France, mais en Guyane ou à Mayotte, n'ont pas les mêmes droits que tous les autres enfants présents sur le territoire de la République. Entre 2 et 3 millions d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Au mépris des décisions de justice, des enfants n'ont pas toujours la possibilité de continuer à voir leurs deux parents ; les enfants étrangers, isolés ou dont les parents sont en situation dite irrégulière voient leurs droits bafoués.

Le 2 février 1945, le gouvernement mettant en œuvre le programme du Conseil national de résistance, fait adopter l'ordonnance relative à l'enfance délinquante, toujours d'actualité... mais pour combien de temps ? "Le projet d'ordonnance... atteste que le gouvernement provisoire de la République française entend protéger efficacement les mineurs et plus particulièrement les mineurs délinquants." Prévention et éducation étaient alors les maîtres-mots, cités en première ligne, avant la répression, évoquée bien entendu dans ces dispositions, mais... en troisième ligne...

Aujourd'hui, le projet de loi supprimant l'ordonnance de 1945 et créant un "Code de justice pénale des mineurs" pose une séparation nette et définitive entre "les enfants", à protéger et "les mineurs" (qui ne seraient plus des enfants), à réprimer le plus tôt possible.

Tous les enfants sont nos enfants et c'est à nous, adultes, de leur permettre de vivre leur enfance, tout en leur apprenant à devenir adultes et citoyens responsables. Parce que, comme le disait dès 1925 Janusz Korczak, pédiatre, pédagogue et inventeur des "droits de l'enfant" (disparu en 1942 à Treblinka avec les deux cents enfants juifs de son orphelinat de Varsovie), "les grandes personnes ne veulent pas comprendre que si un enfant répond à la gentillesse par la gentillesse, la brutalité éveille toujours en lui un esprit de vengeance. Il pense : « Je suis comme je suis, ce n'est pas vous qui me changerez. » Mais au fond de lui-même, il en aurait bien envie. Parce que tous les enfants veulent changer, même les pires d'entre eux. C'est même ce qui distingue le mieux les plus mauvais enfants des plus mauvais adultes."

Le comité de rédaction

## Formation professionnelle des maîtres : une nécessité

Il faut une école pour instruire, pour apprendre à raisonner, pour éduquer. Une école et non un précepteur, fût-il télématique. Car le précepteur modèle, conforme, reproduit quand l'école permet échange, confrontation, enrichissement mutuel ; et aussi prise en compte de l'autre, acceptation des différences, apprentissage de la solidarité. L'école est un premier lieu où vivre ensemble. Pour l'école, il faut des maîtres. Non des maîtres à penser, mais des maîtres qui entraînent à penser. Assumer cette mission ne s'improvise pas ; tout métier exige apprentissage, en l'espèce un apprentissage qui combine deux exigences : maîtrise des contenus, maîtrise des moyens pour les faire assimiler.

L'alignement progressif du niveau de recrutement de tous les enseignants a conduit il y a vingt ans à la suppression des écoles normales et à la création des IUFM formant côte à côte, sinon ensemble, les enseignants de la maternelle aux lycées. Les décrets du 28 juillet 2009 sonnent le glas des IUFM et de la formation professionnelle. On recrutera les enseignants par concours ouverts aux titulaires d'un master, aménagé ou non, qui auront pu effectuer un stage de pratique accompagnée et éventuellement jusqu'à 108 heures de remplacements rémunérées sans formation

préalable. Les lauréats desdits concours seront nommés professeurs stagiaires... et affectés à un poste d'enseignement ; "ils bénéficieront d'une formation sous forme d'actions organisées à l'université, d'un tutorat et, le cas échéant (sic), d'autres actions d'accompagnement". Alors que les candidatures au CAPES et à l'agrégation ont diminué d'un tiers de 2005 à 2009 et que 135 000 enseignants vont partir en retraite d'ici 2012, le report du recrutement au niveau bac + 5 n'est de nature ni à multiplier les vocations ni à accroître le caractère démocratique de ce recrutement. C'est que ce n'est pas le but de l'opération. Dans le rapport sur la revalorisation du métier d'enseignant qu'il a présenté pour la préparation du budget 2010, le député UMP Dominique Le Mèner souligne que la réforme de la formation des enseignants permettra à la rentrée 2010 la suppression de plus de 16 000 emplois d'enseignants stagiaires dans l'enseignement public et 1 876 dans le privé, soit au total la bagatelle de 6 000 "équivalents temps plein". Revaloriser la fonction enseignante, ce n'est pas offrir cent euros mensuels de plus aux débutants ou des primes aux enseignants "exceptionnels" ; c'est d'abord mettre en face de tous les jeunes des maîtres en mesure de leur apprendre à ne pas être esclaves.

## Communiqué de la direction de l'IUFM d'Auvergne

Après avoir pris connaissance des intentions du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche exposées aux syndicats le vendredi 13 novembre 2009, la direction de l'IUFM d'Auvergne considère comme inacceptables les projets ministériels visant à une transformation de la formation des enseignants et à l'instauration d'un nouveau mode de recrutement des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Si les projets présentés étaient mis en œuvre, ils occasionneraient des dégâts considérables sur l'ensemble du système éducatif français et auraient des effets désastreux sur les apprentissages des élèves.

### Une formation inadaptée aux objectifs

Dans le projet de formation, l'intention louable d'élever le niveau de recrutement de la licence au master n'envisage que les masters disciplinaires actuellement mis en œuvre dans les universités. Or, ces masters poursuivent des objectifs spécifiques essentiellement liés à la recherche scientifique et non à la formation professionnelle d'enseignant. Il est irréaliste d'imaginer que la formation de futurs enseignants puisse être organisée à partir d'unités d'enseignement existantes et qu'il suffira d'y adjoindre des modules complémentaires "enseignement" pour parvenir à lui donner une cohérence. Ainsi, dans ce contexte, on ne peut concevoir de formation pour les professeurs des écoles alors que ceux-ci doivent acquérir des compétences d'enseignants polyvalents.

### Un recrutement inadapté aux besoins de l'école

Dans la phase de recrutement, tout employeur doit s'assurer que le personnel recruté a bien les qualités nécessaires pour accomplir les missions qui lui seront confiées. Le schéma général des concours qui est proposé ne permet en aucun cas de vérifier les compétences minimales requises pour accomplir les missions d'enseignants des 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degrés. Or, à l'issue du concours, chaque lauréat sera affecté directement dans un établissement pour deux tiers de son service.

### Une formation professionnelle différée

Le projet prévoit une formation professionnelle des lauréats des concours sur le tiers de service restant.

Cette formation en cours d'emploi cumulera toutes les difficultés d'une mise en œuvre auprès de nouveaux enseignants accaparés par les questions professionnelles quotidiennes et sans prise de distance nécessaire dans le cadre d'un apprentissage serein. L'année de formation professionnelle rémunérée qui suivait l'obtention du concours jusqu'en 2009 offrait les garanties d'une entrée progressive dans le métier.

### Une vision simpliste d'une formation professionnelle universitaire réduite à des stages

Le projet ne considère en aucune manière la nécessaire formation encadrant les stages et l'articulation indispensable des savoirs scientifiques, disciplinaires, didactiques et pédagogiques à engager, pour une véritable formation des enseignants par alternance.

### Une fin programmée de la formation professionnelle des enseignants

Le métier d'enseignant s'apprend et cet apprentissage a un coût pour pouvoir répondre à l'évolution de la société et donc aux besoins des familles et des élèves, citoyens de demain. La revalorisation financière ne peut remplacer une formation complète, certes de haut niveau disciplinaire, mais sacrifiant entièrement la dimension professionnelle. Dans cette perspective, on ne peut pas accepter le développement de la détresse professionnelle des

nouveaux enseignants, pourtant maintes fois mise en exergue, particulièrement dans le 2<sup>nd</sup> degré.

### Un avenir à construire

Ce que souhaite l'IUFM d'Auvergne, c'est la reconnaissance des missions d'une structure universitaire identifiée, chargée de la formation universitaire et professionnelle des enseignants. Fondée sur les compétences de l'ensemble des personnels de l'IUFM, administratifs, techniques, de bibliothèque, personnels enseignants des quatre sites - Aurillac, Le Puy, Moulins, Clermont-Chamalières -, cette revendication a été formulée à diverses reprises au sein de l'université Blaise-Pascal, auprès de la présidente de l'université, de l'équipe présidentielle et des conseils, sans rencontrer encore de véritable réponse.

L'ensemble des formateurs qui participent depuis de nombreuses années à la formation des enseignants est concerné par cette décision politique qui obère l'avenir de la formation des maîtres, donc l'avenir de l'école. C'est pourquoi la direction de l'IUFM d'Auvergne appelle l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir de la formation des enseignants à agir pour repousser les dangers d'un tel projet de réforme.

L'équipe de direction de l'IUFM d'Auvergne  
À Chamalières, le 19 novembre 2009



ICI & LÀ

● Loi Carle

Le Conseil constitutionnel a validé la loi Carle. Les communes devront financer la scolarisation des élèves fréquentant des écoles privées situées en dehors de leur territoire sans accord préalable du maire. Par exemple, si une commune a une école publique mais pas de garderie et/ou de cantine, elle devra payer si des enfants fréquentent une école privée (alors qu'un accord entre les maires des communes de résidence et d'accueil est nécessaire s'ils fréquentent une école publique). Dans les villes, la dérogation pour cause de "fratrie" obligera la commune à payer pour tous les enfants d'une famille sauf le premier. La loi Carle est bien un cadeau supplémentaire fait au privé... le cadeau de trop.

● Liberté d'expression

Quand un député de la majorité demande que les écrivains observent un droit de réserve, il s'attaque à une liberté fondamentale: la liberté d'expression. Contester à quiconque, y compris un lauréat du Goncourt, le droit de dire ce qu'il pense de la politique du président de la République apporte la preuve que la libre parole et les valeurs du vivre ensemble ne sont pas du côté de certains à droite.

● Décrets liberticides

Deux décrets parus au J.O. du 18 octobre, sur décision unilatérale du gouvernement, créent deux fichiers traitant de données à caractère personnel, relatifs l'un à la prévention des atteintes à la sécurité publique, l'autre aux enquêtes administratives liées à la sécurité publique. Si l'État doit garantir la sûreté personnelle et collective, il doit aussi veiller à la protection de la vie privée des personnes. Parce qu'elle touche à des questions délicates relevant des libertés fondamentales, la réglementation devrait relever de l'intervention du législateur précédée d'une large concertation et non d'un passage en force.

● Carte scolaire

L'assouplissement de la carte scolaire, instauré à la rentrée 2007, renforce la ghettoïsation des collèges "ambition réussite", ces établissements scolaires dont les élèves cumulent les difficultés sociales et scolaires. C'est ce que souligne un rapport de la Cour des comptes présenté mardi 3 novembre devant la commission des finances du Sénat. Qui pouvait en douter ? Certainement pas les acteurs, enseignants et associations des quartiers en difficulté qui ont dénoncé depuis deux ans cette mesure inadaptée ; elle réduit la mixité sociale et pénalise les établissements concernés qui voient s'échapper les élèves qui les "tiraient" souvent vers le haut.

RENDEZ-VOUS  
MANIFESTATIONS

UFOLEP :

- 20 décembre : cross à Ceyrat
- 10 janvier : cross départemental UFOLEP à Riom
- 17 janvier : cross de Clermont-Fd au parc Montjuzet
- 23 et 24 janvier : compétition départementale gym niveau 1 à 6 féminines à Aigueperse

- 24 janvier : tournoi badminton UFOLEP double mixte à Champeix – critérium départemental tir à l'arc concours intérieur à Pont-du-Château

USEP

- 14-15-18 et 19 janvier : journées départementales de la lutte scolaire à l'Arténium de Ceyrat

Culturel

- 23 et 24 janvier : danses d'Irlande salle Leclanché à Clermont-Fd
- Du 29 janvier au 20 février : exposition Marion Robin – création in situ à Falexpo



USEP

Assemblée générale au Breuil-sur-Couze

En ouverture des travaux de l'assemblée générale 2009, le président Philippe Léotoing a remercié les organisateurs de l'association de coordination "Val d'Allier sud". Il aurait aimé pouvoir caractériser l'année 2008-2009 comme étant celle de la fête d'anniversaire des 70 ans du mouvement sportif. La réalité et la formulation couperet des décisions ministérielles de Monsieur Darcos en ont décidé autrement. Luttés et manifestations ont certes permis de sauver l'essentiel de l'USEP et de la FAL dans le Puy-de-Dôme mais des départements moins bien armés ont dû rendre les armes Usepiennes. C'est donc aussi pour se féliciter du dynamisme de l'USEP 63 et pour y trouver des raisons d'espérer que le président Léotoing a salué l'action de tous les animateurs de terrain pour leur œuvre militante. Si Philippe Béraud, à qui il est revenu de présenter le rapport

d'activité, reste à 70 % délégué USEP, la réorganisation contrainte et forcée des services de la FAL lui impose maintenant de consacrer 30 % de son temps à l'accompagnement éducatif. Cela a conduit à la disparition d'activités jusqu'alors mises au calendrier. Heureusement, localement, les raisons d'espérer existent bel et bien dans le partenariat et la coopération sans faille avec l'inspection académique, le Conseil général, les services de Jeunesse et Sports et le Crédit Mutuel enseignant. Une demande a été faite pour accueillir un intervenant dans le cadre du service civil volontaire. Cette personne secondera Philippe dans sa tâche de gestion d'un calendrier départemental chargé. Et c'est encore et surtout dans le réseau des animateurs USEP du Puy-de-Dôme que le mouvement plonge des racines pour la promotion d'un idéal laïc au service du sport scolaire.

Nouvelles associations  
Bienvenue à la FAL

- Tennis Club de Malintrat : tennis
- Ponteix Club Issoire : gym d'entretien
- Amicale laïque Davayat : gym, course à pied
- Aéro Dynamic Puy-Guillaume : activités physiques et sportives de détente
- Club quad nature Sioulet-Chavanon : pratique du quad
- Amicale laïque d'Arlanc : activités culturelles et physiques
- Association Française Cultura Guerreira Clermont-Fd : création et organisation de manifestations pour promouvoir, soutenir et favoriser la capoeira
- Musidans'trad - Cournon-d'Auvergne : promotion des arts et traditions populaires
- Team cycliste Châtel-Guyon : pratique cyclisme sportif en randonnée et compétition
- Auver 2 Roo - Jumeaux : cyclisme, moto tout terrain, quad, randonnée pédestre
- Course à pied Aulnat : course, marche, rando
- ASARP Mirefleurs : rando, escalade, ski, VTT
- Chappes Limagne gym : gymnastique sportive
- Cournon-d'Auvergne Gym : activités gymniques
- Némio Riom : randonnée, sortie, week-end et soirée pour célibataires
- Karaté Yoseikan Budo Chamalières : arts martiaux
- Association Forme et Loisirs Murat-le-Quaire : gym et loisirs
- Moto Club des Martres-sur-Morge
- Amicale laïque gym Glainoise : gym d'entretien

Assemblée générale du comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme  
Un comité important et dynamique

Le FJEP de Saint-Beauzire a accueilli, vendredi 6 novembre, l'assemblée générale annuelle du comité UFOLEP du Puy-de-Dôme en présence de Philippe Machu, président national de l'UFOLEP ; Claude Boilon, vice-président du Conseil général ; Dominique Guillot, vice-présidente de l'USEP et représentant l'inspecteur d'académie ; Geneviève Sechaud, présidente du CDOS ; Hervé Corger, maire de Saint-Beauzire ; Rémi Montessinos, président du FJEP Saint-Beauzire et de nombreuses personnalités représentant différentes instances sportives départementales. La présidente Annie Coly dans son rapport moral a rappelé la place importante occupée par le comité départemental au sein de la Fédération des associations laïques et dans le mouvement sportif départemental. Les sujets de satisfaction sont nombreux. Si l'UFOLEP a largement contribué à la généralisation de la pratique sportive, ses compétitions adaptées à la diversité de ses publics sont largement reconnues et appréciées pour leur organisation, leur sécurité et leur convivialité. Annie Coly a informé l'assistance des dispositions qui ont été prises durant l'année pour faire face aux décisions du ministère de l'Éducation nationale réduisant les moyens apportés à notre mouvement. Les deux postes d'enseignants détachés ont été remplacés par deux salariées : Nathalie Chanony et Marion Canal. Par ailleurs, la présidente a souligné l'importance du militantisme et du bénévolat qui ne sont pas en perte de vitesse à l'UFOLEP du Puy-de-Dôme, ce qui est très encourageant pour l'avenir. Elle a conclu le rapport moral en rappelant les valeurs qui animent cette fédération affinitaire et multisports : laïcité, citoyenneté et solidarité. Dans la présentation du rapport d'activités, le secrétaire général Jean-Claude Dauphant a montré que les effectifs (17 094 licenciés pour la saison 2008-2009) permettaient au comité du Puy-de-Dôme d'occuper une excellente 2<sup>e</sup> place au niveau départemental, tous comités sportifs confondus et à l'échelon national parmi les comités UFOLEP. Les 297 associations affiliées constituent un réseau associatif important. La trentaine de disciplines sportives mobilisent ainsi près de 200 bénévoles répartis dans les différentes commissions techniques. Les activités principales sont les activités physiques d'entretien, la gymnastique, les activités cyclistes, le volley-ball, les activités mécaniques. Par ailleurs, le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme s'est mobilisé sur l'organisation de quatre manifestations : ■ la journée multiactivités de pleine nature le 8 mai à Chadieu ; ■ le festival national danse UFOLEP les 22 et 23 mai à Clermont-Ferrand ; ■ la journée multisports + de 55 ans le 5 juin à Chadieu ; ■ le triathlon de Pont-du-Château le 29 juin. La formation a gardé un gros volume d'actions avec 797 journées/stagiaires : animateurs, officiels, formation continue, stages techniques, stages "découverte"...

Le rapport financier présenté par les trésoriers Jean-Paul Bernon et Claude Chanudet a été validé sans aucune réserve par l'assemblée générale. Gérard Chanel, président de la FAL, a rappelé l'importance du secteur sportif au sein de la Ligue de l'enseignement. Il a surtout appelé à la vigilance et à la participation aux débats concernant les associations. "Soyons vigilants et donnons le coup de patte salutaire avant qu'il ne soit trop tard... Au nom du progrès et de la science, de graves atteintes aux libertés individuelles, à la dignité du vivant, à l'intégrité de la nature s'effectuent lentement et inexorablement avec notre complicité. Et les tableaux sombres qui nous sont annoncés, au lieu de susciter des réactions, ne font que nous préparer psychologiquement à accepter la chute. Des réformes se préparent, insidieusement. Au nom d'économies, de clarification des attributions ou des compétences, la réforme des collectivités territoriales aboutira à l'affaiblissement de leur pouvoir ; c'est le but : affaiblir l'échelon départemental en particulier, diminuer ses compétences et aussi diminuer les moyens accordés aux associations." Claude Boilon, vice-président du Conseil général, après avoir mis en valeur les actions de l'UFOLEP sur tout le territoire départemental, a alerté les représentants associatifs des risques qui pèsent sur l'avenir des activités culturelles et sportives conduites par les associations. Si la compétence générale est retirée aux Conseils généraux, ceux-ci n'auront plus, à l'horizon 2014, le droit d'aider la vie associative locale, pourtant garante d'une société plus fraternelle, plus solidaire, plus durable. Le Département devra limiter son action aux compétences obligatoires (routes, action sociale et collèges), les associations d'éducation populaire devront réduire leurs activités, faute de moyens. Philippe Machu, président national de l'UFOLEP, a informé les militants du Puy-de-Dôme des orientations nationales tout en affirmant que la place occupée par le comité 63, dans le paysage sportif départemental et national, n'était pas due au hasard mais était bien le fruit du travail des responsables départementaux. L'UFOLEP s'oriente de plus en plus vers une pratique sportive de loisirs axée sur la multiactivité, sans oublier l'aspect éducatif. Le développement des écoles de sport s'inscrit dans ce programme. L'UFOLEP poursuit, aujourd'hui, sa vocation de fédération, adaptant les formes de pratique à la diversité des publics qui s'adressent à elle. Au cours de cette réunion suivie par 150 responsables associatifs, une élection complémentaire était organisée pour compléter le comité directeur : Bernadette Bedat de l'ASC Richelieu fut largement élue. En conclusion, Annie Coly a remercié les partenaires de l'UFOLEP, principalement la DRDJS et le Conseil général, tout en mettant en valeur le rôle essentiel des militants bénévoles.

## Amicale laïque de La Bourboule La Bourboule : ses eaux, son casino, ses associations laïques...

**U**ne association laïque, je ne savais pas trop ce que c'était quand je suis sorti de l'UUFM ; on ne nous en parle pas" (nous) déclare Frédéric Delarue, professeur des écoles et jeune président de l'amicale laïque. C'est en exerçant son métier que Frédéric a pris conscience de l'intérêt de ces associations laïques qui gravitent autour de l'école publique et il s'est aussitôt investi dans celle de La Bourboule.

L'amicale laïque de La Bourboule a plus de 30 ans et entretient d'excellentes relations avec la municipalité ; Jean Falgoux, l'actuel premier magistrat de la ville, a d'ailleurs été autrefois un des responsables de l'association. Cette collaboration entre l'A.L. et la municipalité est exemplaire ; la commune prête les locaux, son autocar, quelquefois son personnel et en échange l'amicale participe activement à l'animation de la station thermale.

Les activités de l'A.L. sont nombreuses et variées, éducatives ou tout simplement à but d'autofinancement ; si des actions coûtent, il en faut d'autres pour compenser.

Ainsi, le cross de l'école réunit tous les ans en octobre plus de six cents enfants, les élèves de La Bourboule bien sûr mais aussi ceux de Saint-Sauves, du Mont-Dore et du collège de Murat-le-Quaire. Une section théâtre s'occupe de plus de trente enfants et adolescents ; cet atelier encadré par une animatrice rémunérée par la communauté des communes de la vallée organise un festival qui connaît tous les ans un franc succès. Une bourse



aux jouets et une autre aux vêtements permettent aux Bourbouiens de faire de sérieuses économies et de contribuer au développement durable de notre planète. Autre idée originale : la coupe et la vente de sapins pour Noël ; une fois l'an, les amicalistes se font bûcherons et leur défilé, redescendant de la montagne avec l'arbre toujours vert sur l'épaule, réveille bien des nostalgies. D'autres activités plus classiques : un loto et la tenue de buvettes lors d'animations municipales.

Ce sont bien sûr les enfants les premiers bénéficiaires de ce travail bénévole et militant : subvention à la caisse des écoles, participation financière à Cinécole (trois séances par an), sorties skis et raquettes, voyage de fin d'année pour les CM2, kermesse de juin...

Romain Battut préside l'ASB Volley-Ball affiliée à l'UFOLEP. Ce jeune trentenaire

qui est aussi élu municipal parle avec enthousiasme de son petit club sportif. Les problèmes de recrutement et de renouvellement dus à la situation géographique de la ville et à la concurrence des autres disciplines présentes dans la vallée ne lui semblent pas insurmontables. Il se plaît à souligner la convivialité qui règne dans l'équipe ainsi que les liens privilégiés qui existent entre les deux associations laïques de la commune.

Ces deux associations n'ont certes pas les mêmes buts et le même impact sur la vie de la cité thermale mais incontestablement, elles créent toutes les deux du lien social ; les habitants de La Bourboule et de la vallée de la Dordogne ne peuvent que s'en réjouir et se doivent d'encourager ces jeunes, qui comme Frédéric et Romain, n'hésitent pas à prendre des responsabilités pour faire vivre leur idéal.

## Amicale laïque de Chamalières, un an après Plus qu'une amicale, un espace de coopération



L'amicale laïque de Chamalières - qui s'en étonnera ? - n'est encore, après un an d'existence, qu'une structure modeste regroupant une cinquantaine d'adhérents. Modeste, mais très active et lucidement ambitieuse. La petite équipe des animateurs, rassemblée autour de Luc Condamine, président-fondateur, a déjà à son actif un riche bilan qui correspond parfaitement à la devise de l'association. Les activités mises sur pied pendant la saison 2008-2009 par la commission *ad hoc* en témoignent : sorties nature, sorties culture, sorties spectacles enrichies d'une présentation préalable, conférences-débats - la première animée par Pierre Juquin.

Le rythme s'est encore accéléré depuis la dernière rentrée. Trois conférences-débats (entrée libre et gratuite) sur "Quelles politiques sociales en temps de crise économique ?" animée par Gérard Guièze, "Électriciens sans frontières", une ONG au Maroc, "Laïcité et tolérance" donnée par Christian Godin, auteur de *La philo pour les nuls*, ont rassemblé de trente à quarante participants. Même sans champignons, la sortie du 18 octobre à Palladuc a pleinement satisfait les

randonneurs. Et l'amicale ne vit pas repliée sur elle-même : elle a participé en juin dernier aux "Fêtes de Chamalières" en organisant des jeux traditionnels, elle était présente au Forum des associations le 5 septembre ; elle est en contact régulier avec "Chamalières Atelier Théâtre". Pour assister aux représentations de cette compagnie (*L'Ours* et *Demande en mariage* de Tchekhov en septembre dernier), et pour certaines proposées par la Comédie de Clermont (*Raoul* le 6 décembre), les adhérents de l'amicale bénéficient d'un tarif préférentiel et d'une présentation de la pièce.

Mais on n'accède pas à la culture qu'en la consommant, même de manière éclairée. Une des fiertés de la jeune amicale, c'est son atelier d'expression et de pratiques théâtrales, ouvert depuis la rentrée aux enfants de 8 à 12 ans ; ils sont sept pour le moment, qui devraient prochainement présenter au public le fruit de leur travail. D'autres pistes sont explorées comme la création d'un ciné-club qui proposera le 19 janvier (\*) une projection de "courts-métrages" primés... ou non lors des précédentes éditions du festival clermontois.

Il faut enfin souligner le remarquable effort de communication effectué par les animateurs de l'amicale, aussi bien sous des formes très contemporaines (le site Internet *alchamalieres.jimdo.com*, quotidiennement mis à jour, et une "newsletter" à laquelle tout un chacun peut s'abonner - gratuitement bien entendu) que sous celle, plus traditionnelle et militante, de la distribution de tracts les vendredis à la sortie des écoles et les samedis sur le marché.

Luc et son équipe ne ménagent pas leur peine. Ils en seront à coup sûr de mieux en mieux récompensés par la notoriété grandissante de leur dynamique amicale.

(\*) À 20 heures à la Maison des associations de Chamalières - 13-15 rue des Saulées - salle Roger-Charmes - 1<sup>er</sup> étage. Entrée gratuite pour les membres de l'ALC - 2 euros pour les non-adhérents.

### ÉCHOS

#### Samedi 9 janvier à Romagnat : l'ATR rejoue Récits de femmes 2

Salle du Cuvage  
Montage de textes d'après Jean-Pierre Siméon  
Stabat Mater furiosa et Marguerite Duras La Douleur



Dans Récits de femmes 2, il s'agit de deux textes bien différents l'un de l'autre, d'auteurs et d'inspiration éloignés, mais si le parti pris de la mise en scène a été de créer un montage entre les bonnes feuilles de l'un et de l'autre ouvrage, dont il va de soi que chacun peut se suffire à lui-même. C'est qu'il est apparu qu'il y avait entre les deux œuvres suffisamment d'éléments pour créer entre eux sur la scène un lien qui les fasse exister en dialogue. De ces deux langages opposés qui posent sur les réalités du monde des regards croisés, peut naître une musique qui a ses rythmes et joue de ses contrepoints. Ce sont deux témoignages qui se rejoignent, deux époques, deux souffles et deux projets littéraires. Et deux regards fixés sur des vérités qui dérangent.

L'ATR sait que le divertissement est une des fonctions du théâtre (à laquelle on le réduit trop communément) ; il prépare d'ailleurs pour le printemps un spectacle "Labiche" très différent du répertoire de 2009. Mais la mission du théâtre, c'est aussi de provoquer des prises de conscience ainsi que le souligne Ariane Mnouchkine : "Même si parfois j'en doute, je pense que les artistes devraient aider le public à se construire plus humain."

Ce deuxième volet des Récits de femmes donne par le théâtre la parole aux femmes. Dans une prochaine édition de la Journée internationale des femmes une autre lecture-spectacle aura pour cadre et pour objet la femme afghane avec le déchirant Syngué sabour, pierre de patience de l'auteur Atiq Rahimi (Goncourt 2008). Dans ces Récits de femmes 3, on verra que la burqa qui fâche tant notre président n'est que le déguisement dont on amuse l'opinion pour travestir une réalité beaucoup plus tragique et qui dépasse largement les limites étreintes de notre identité nationale.

#### Samedi 30 janvier à Sayat-Argnat : repas dansant au foyer rural

Le foyer rural Sayat-Argnat organise son traditionnel repas dansant, le samedi 30 janvier, à 19 h 30, dans la salle polyvalente de Sayat (près de Volvic). Cette année, une soirée couscous vous est proposée dans une ambiance orientale pour le repas, puis un D.J. vous fera danser sur des musiques variées. Au cours de la soirée, vous pourrez admirer les broderies et les couleurs vives des costumes orientaux qui vous seront présentés. Réservation dès maintenant au 04 73 62 89 58 ou 06 33 10 64 06. Attention, nombre de places limité (un cadeau sera offert aux premiers inscrits).

#### L'amicale laïque d'Yronde-et-Buron a 60 ans !

Le samedi 7 novembre dernier, l'amicale laïque d'Yronde-et-Buron a convié la population du village à fêter les 60 ans d'une amicale encore bien active et ce, malgré quelques réserves exprimées par l'actuel et dynamique président Alain Begon.

Une centaine d'anciens et actuels militants ont répondu à cette invitation à une riche soirée animée par le CRAD qui interprétait, avec le talent que l'on connaît à cette troupe, Échappées belles, une pièce de Jacqueline Martenot. Le public conquis a fini par devenir acteur puis s'est retrouvé autour du pot de l'amitié offert par l'amicale.

Le président a ouvert la soirée par une intervention qui retraçait l'histoire de l'amicale et présentait les activités actuelles ; il exprimait quelques regrets quant à l'indifférence de l'école à l'égard d'une amicale dont le but est de travailler avec et pour les écoliers. Le passé glorieux de ce lien fort était représenté par deux enseignants qui ont exprimé avec beaucoup d'émotion un moment d'histoire de l'amicale qui faisait alors partie intégrante de l'école : Monsieur Blanc, instituteur à Yronde-et-Buron, devenu par la suite conseiller pédagogique de la circonscription d'Issoire et Monsieur Barthomeuf. Gérard Chanel, président de la fédération du Puy-de-Dôme de la Ligue de l'enseignement, a remis à chacun d'eux la médaille de bronze de la Ligue. À la demande du président, Gérard Chanel rappelle ensuite l'actualité de la laïcité et en appelle à la vigilance qu'il convient d'exercer et à la nécessité du militantisme et du bénévolat, "axe primordial de la dynamique associative et citoyenne de la Ligue".

Nos valeurs laïques, maintes fois évoquées par le maire, ont été illustrées par l'exposition prêtée par la FAL et ont été célébrées lors de cette soirée anniversaire de qualité, d'amitié et de dignité.



#### Championnat départemental UFOLEP de tennis de table à Clermont-Ferrand

Dimanche 15 novembre, l'UFOLEP du Puy-de-Dôme organisait le championnat départemental individuel UFOLEP de tennis de Table. Plus de cent participants se sont réunis au gymnase Robert-Pras à Clermont-Ferrand pour cet événement !

**N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**  
(15 lignes maximum) avant le 8 janvier 2010

ASSOCIATIONS,  
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

GROUPE BANQUE POPULAIRE



**CREDIT  
COOPERATIF**

**CRÉDIT COOPÉRATIF**  
33, boulevard Berthelot  
63407 CHAMALIÈRES CEDEX  
Tél. 04 73 19 56 90  
Fax 04 73 30 97 16  
E-mail : d.chamalières@credit-cooperatif.coop

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous savez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif consulte et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

www.credit-cooperatif.coop

# Convention internationale des droits de l'enfant



La Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989 et dont on célèbre en ce moment le 20<sup>e</sup> anniversaire, complète la Déclaration universelle des droits de l'homme – qui évoque déjà les droits de l'enfant dans son article 25. On peut s'étonner, cependant, qu'il ait fallu attendre la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour que des nations "civilisées" reconnaissent enfin à l'enfant le statut de personne humaine à part entière.

Alors que Nicolas Sarkozy veut traquer la délinquance dès la maternité, des hommes et des femmes, individuellement ou collectivement, par leurs métiers ou leurs engagements, se donnent pour mission de garantir aux enfants l'éducation, le loisir, la santé et toutes les formes de protection qu'exige leur condition fragile.

Parce que l'enfance est au cœur de tous les projets éducatifs, elle donne sens à la vie associative et aux valeurs de la laïcité. C'est pourquoi *Auvergne laïque* consacrera deux numéros aux droits de l'enfant et à ceux qui, refusant de succomber à l'hystérie sécuritaire, s'appliquent à faire vivre la Convention contre toutes les formes de barbarie.



## Les enfants à la trappe

“Ayant été la première défenseure des enfants en France, j'affirme qu'ils ont besoin d'une institution qui défende leurs droits et initie des réformes en leur faveur. C'est ce qui a été entrepris ces neuf dernières années en contribuant à l'amélioration du droit et des pratiques relatives aux mineurs.”

Claire Brisset, défenseure des enfants de 2000 à 2006  
Propos parus dans le numéro de novembre 2009 du magazine *Convergences*

Un documentaire sur la guerre sino-japonaise (dans les années 30) montre un soldat tenant par la main une petite fille en larmes qu'il précipite dans une fosse commune où elle sera ensevelie vivante avec d'autres victimes civiles. *Mission*, le très beau film de Roland Joffe, rappelle les massacres perpétrés par les Espagnols contre des nourrissons indiens. Il est salutaire que le cinéma ou la littérature rendent ces événements inoubliables. Le massacre des innocents jalonne en effet toute l'histoire de l'humanité et prend les formes les plus variées, les plus cruelles et les plus sournoises. Dans son ouvrage *L'amour en plus*, Élisabeth Badinter révèle que l'amour maternel – et donc l'amour des enfants – est une "invention récente", et ces bébés emmaillottés, pendant longtemps accrochés aux poutres des étables, témoignaient d'une négligence complètement inconcevable à l'égard des "petits d'hommes". Pendant des siècles, la France rurale envoie aux champs ses "enfants laboureurs" à qui incombent les rudes tâches de la terre ; Victor Hugo (encore lui) s'émeut de ces cortèges d'enfants tristes que la civilisation industrielle enchaîne à l'usine ou au fond de la mine. C'est grâce à quelques humanistes de sa trempe que les hommes prennent conscience que l'enfant est un être humain à part entière et que sa qualité d'enfance, incomparable et fragile, doit être protégée contre toutes les formes de maltraitance. Les enfants sont en effet les premières victimes de situations politiques, économiques ou familiales désastreuses.

Le désastre n'a pas disparu du monde contemporain : la faim, la maladie, la pédophilie, la prostitution, la maltraitance et tant de formes de la souffrance continuent à ravager le peuple des enfants. La compassion et les démarches caritatives sont insuffisantes à enrayer le fléau. La pire des misères, c'est sans doute celle qui précipite ces misérables dans la violence : enfants-soldats, enfants-bandits à qui l'innocence originelle donne le pouvoir des pires exactions.

C'est pourquoi la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant mérite d'avoir les honneurs médiatiques qui sont aujourd'hui accordés (avec outrage) à l'évocation de la chute du mur de Berlin. Elle manifeste les progrès de l'humanisme et de la conscience et exige que la législation les incarne.

C'est pourquoi la suppression de l'institution de la défenseure des enfants par le gouvernement s'inscrit dans la régression historique et éthique qui caractérise la politique de Sarkozy. La singularité de l'enfant, les priorités qui s'y rattachent, cessent d'être reconnues au nom de considérations économiques : "Le gouvernement ne se montre pas favorable aux droits des enfants lorsqu'on analyse ses choix budgétaires", déclare Jacques Hintzy, président de l'Unicef-France.

On trouvera cette parole un peu forte, mais bien des mesures mises en œuvre par le pouvoir en place relèvent de crimes contre l'humanité, surtout quand elles s'attaquent – sans effusions de sang – aux plus faibles et aux plus vulnérables.

# Amnesty International et le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant

## Amnesty International a choisi six actions pour marquer ce 20<sup>e</sup> anniversaire :

■ **une action principale envers les États-Unis** qui, bien qu'ayant signé la convention en 1995 sous la présidence Clinton, ne l'ont pas encore ratifiée. L'obstacle d'alors était l'interdiction de la peine de mort pour tout crime commis par un mineur ; or, depuis, la Cour suprême a interdit l'exécution de mineurs. Mais il reste la détention à vie de mineurs sans possibilité de libération, peine interdite par la Convention. Amnesty International espère que la nouvelle Administration Obama permettra cette ratification.

### Cinq actions thèmes/pays

■ **Les enfants soldats au Népal** qui a connu un conflit interne de 1996 à 2006 et où le parti communiste népalais

maoïste aurait enrôlé environ trois mille mineurs qui, à ce jour, malgré un processus de paix et stabilité, ne sont toujours pas désarmés, démobilisés, réinsérés.

■ **L'Iran qui demeure l'un des derniers pays à appliquer la peine de mort sur des mineurs délinquants.** La Constitution iranienne, fondée sur la loi islamique, considère une fille comme pénalement responsable lors de sa 9<sup>e</sup> année lunaire et un garçon au cours de sa 15<sup>e</sup> année lunaire. Actuellement, près de cent quarante mineurs sont encore dans les couloirs de la mort.

■ **Les violences faites aux filles en Haïti :** les mutilations, les mariages forcés et précoces, les attaques de gangs, les trafics, les violences domestiques, le viol et l'inceste... Les dernières recherches d'Amnesty International en Haïti ont démontré une interaction entre discrimination et pauvreté.

■ **Le droit à l'éducation au Zimbabwe** qui, ébranlé par une grave crise économique, a vu son système éducatif quasiment arrêté avec la fermeture de la majorité des écoles du pays. Nombre d'enfants se trouvent exclus du système éducatif à cause de frais de scolarité parfois décourageants, d'autant que la pauvreté conduit les familles à demander de l'aide à leurs enfants.

■ **Une action envers les enfants (de parents) réfugiés ou migrants en Turquie.** En raison de conflits qui déchirent les pays voisins, la Turquie doit faire face à l'afflux de familles, et donc d'enfants, en transit vers l'Europe. Or, la Turquie ne reconnaît pas le statut de réfugié, qui assurerait une certaine protection aux enfants de parents migrants ou réfugiés non Européens.

*Document de référence : La Chronique Mensuel d'Amnesty International dans son numéro de novembre*

## Le Collectif d'organisations pour les droits de l'enfant du Puy-de-Dôme

Le CODE 63 est ouvert à toute association engagée pour les droits de l'enfant et souhaitant participer à l'action collective. Il permet de mieux connaître les différents objectifs des associations qui s'inscrivent dans la quinzaine qu'il organise, leurs actions et leurs projets. Il contribue au rayonnement de chaque manifestation, même si des progrès sont encore indispensables pour permettre une plus large participation du public jeune ou adulte, pour donner un sens encore plus concret aux droits appartenant, en propre, à chaque enfant et pour élargir à l'ensemble du département l'action de ce collectif.

Animé par les PEP 63, le CODE 63, structure informelle et évolutive, regroupe cette année, une vingtaine d'associations et de collectivités locales et nationales, parmi lesquelles l'AFEV, l'AROEVEN, ATD Quart Monde, la CAF Enfance Majuscule, Enfance et Partage, la FCPE, les Francas, Handicap International, la JPA, l'OCCE, les PEP 63, Sauve qui peut le Court-Métrage, le Secours Populaire, le cinéma le Rio, l'Unicef la Ville de Clermont (DAJL).

Chaque année, le CODE 63 réalise une "Quinzaine pour les droits de l'enfant" autour du 20 novembre, journée anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Il coordonne des manifestations portées par une ou plusieurs associations qui mutualisent leurs compétences et leurs engagements pour marquer l'importance et l'actualité des droits de l'enfant, certes inscrits dans la Convention internationale, mais encore non ou insuffisamment mis en acte en France et dans le monde.

Cette année, 20<sup>e</sup> anniversaire de la CIDE, de nombreuses manifestations ont jalonné cette quinzaine : des expositions dans les maisons de quartier ou les centres d'animation de la ville de Clermont, des créations de jeunes accompagnés par l'AFEV et des travaux réalisés par des classes adhérentes à l'OCCE proposés au public et des animations multiples à l'initiative d'Enfance Majuscule, de la FCPE, de Handicap International ou de l'Unicef

Près de 1 000 élèves des écoles du département ont participé à l'après-midi musical organisé par le Secours Populaire et le bureau "arts et culture" de l'inspection académique. Plus de 750 élèves des écoles et collèges ont assisté aux projections de courts-métrages organisées par les PEP 63 en partenariat avec La Jetée. Six collèges et lycées ont participé aux séances de théâtre interactif proposées par Enfance et Partage et la troupe Ficelle.

Le CODE 63 a reçu le concours du Conseil régional, du Conseil général, de l'inspection académique, de la Ville de Clermont, de la Ville de Cournon et du correspondant territorial de la défenseure des enfants.

## Pour respecter les enfants et leurs droits : défendre et promouvoir l'autorité indépendante "défenseur des enfants"

Tous les enfants présents sur le territoire de la République ont strictement les mêmes droits, quelle que soit leur situation ou celle de leurs parents.

Le 6 mars 2000, la France s'est dotée d'un défenseur des enfants, autorité indépendante chargée de défendre et de promouvoir les droits fondamentaux des enfants conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) que la France a ratifiée en 1990.

Depuis neuf ans, cette institution est intervenue pour permettre à plus de 20 000 enfants de se voir reconnus les droits qui leur étaient déniés. Enfants pauvres, en situation de handicap ou malades ; enfants étrangers isolés ou avec leurs parents ; enfants nés ou vivant dans la France lointaine - à Mayotte ou en Guyane ; enfants de voyageurs français ou étrangers (roms, tziganes...) ; enfants souffrant de séparations conflictuelles ; enfants maltraités ; enfants incarcérés... nombreux sont ceux

qui ont ainsi pu retrouver des conditions de vie plus dignes, respectueuses de leurs droits.

Dans ses missions, la défenseure s'est imposée comme force constructive de propositions législatives et réglementaires, de modifications des pratiques et d'interpellation des pouvoirs publics.

Le 9 septembre 2009, le gouvernement a déposé deux projets de loi prévoyant la disparition de l'autorité indépendante "défenseur des enfants", diluant une partie de ses attributions au profit d'un défenseur des droits, sans aucune référence à la CIDE, en supprimant ses fonctions de promotion des droits de l'enfant, de proposition et d'interpellation des pouvoirs publics.

Au moment où, dans le monde entier, est légitimement fêté le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, la République ne saurait se priver de son défenseur des enfants.

Maurice Daubannay, correspondant de la défenseure des enfants (Cantal et Puy-de-Dôme)

Préfecture - Boulevard Desaix - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. 06 08 58 51 79 - mdaubannay-ct@defenseurdesenfants.fr

On peut soutenir l'autorité officielle et indépendante du "défenseur des enfants" sur son site : [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)

## Le point de vue de RESF (Réseau éducation sans frontières)

Créé en 2004, le Réseau éducation sans frontières est composé de collectifs, de mouvements associatifs et syndicaux et de personnes issues de la société civile militant au nom des droits de l'homme contre l'expulsion d'enfants scolarisés en France liée à celle de leurs parents en situation irrégulière. Dans notre région, RESF s'est fortement mobilisé pendant l'automne dernier pour la régularisation de la famille chinoise Tang Zhou et de leurs deux enfants Chen (4 ans) et Clément (né en 2008).

C'est un cas parmi d'autres encore en attente.

Les étrangers privés du droit au séjour par une loi sans cesse plus restrictive sont souvent des pères et des mères, "coupables" d'être venus vivre en France, "coupables" d'y avoir fondé ou reconstitué une famille, "coupables" de vouloir pour eux-mêmes et pour leurs enfants un avenir meilleur. Quand les autorités préfectorales interpellent un père, une mère ou toute une famille et les envoient dans des prisons pour étrangers en vue d'une expulsion, cet enfermement administratif ignore l'intérêt supérieur de l'enfant et viole de ce fait la Convention internationale des droits de l'enfant. Aucun enfant ne sort indemne d'un enfermement arbitraire, de l'arrachement au milieu dans lequel il vivait, son école et ses copains. Aucun enfant n'échappe au traumatisme majeur, quand il a vu son père ou sa mère entre deux policiers, menotté et traité comme un criminel. L'expulsion d'un père ou d'une mère détruit parents et enfants jour après jour. Celui qui est frappé perd tout à la fois son compagnon, ses enfants, son travail, la vie qu'il a construite et se retrouve démuné de tout tandis que le conjoint et les enfants demeurés en France, privés d'un père ou d'une mère, restent sans ressources et sans appui, au minimum pour des mois, le plus souvent pour des années, parfois pour toujours. Pour beaucoup, c'est le lent engloutissement dans le silence et l'oubli. Il faut survivre, trouver des ressources, espérer un retour qui ne vient pas, tenir, replié sur sa honte ou alors, comme l'espèrent préfets et ministres, repartir enfin, acculés par le désespoir et le dénuement.



## Assemblée générale de l'AGEEM

Le bureau de la section départementale de l'AGEEM (assemblée générale des enseignants d'école maternelle), composé de Suzanne Bossé, présidente, Liliane Thouret, vice-présidente, Jocelyne Chastel, secrétaire, Aline Renard, trésorière, Geneviève Begon, responsable informatique et déléguée au relais académique, avait convié les adhérents de l'association pour son assemblée générale le 21 octobre dernier. Dans son rapport moral, la présidente a donné à voir une photographie générale de l'activité, mettant en avant la présence d'une nouvelle adhérente, de quatre retraitées, treize PE et la participation d'Élisabeth Burgot et Christine Fournet-Fayas, CPEN EPS, membres du groupe maternelles. Elle a souligné l'importance du poste dévolu à Monsieur Dubien, IEN à mission maternelles, présentant sa fonction et sa mission, ainsi que celle du groupe maternelles départemental, organisé en commissions de travail :

- l'aide personnalisée : pour quels élèves, quels contenus ? ;
- l'évaluation, en particulier en GS, avec des tests communs à toutes les GS ;
- mise en place d'un site Internet ;
- la maîtrise de la langue.

En tout, dix dates de rencontres ont fait l'actualité AGEEM 63 durant la précédente année scolaire.

Les projets pour 2009-2010 ont ensuite été présentés, incluant deux temps forts : le congrès d'Annecy début juillet et les premiers travaux de préparation du congrès 2011 qui aura lieu à Vichy.

■ Invitation de la section 0301 à une conférence d'Anne-Marie Gioux le 7 octobre à Gannat sur le "rythme de vie" et le "bilan de fin de journée".

■ Présentation des ateliers par la section 0301 à Hyères (cinq ateliers) à Riom le 25 novembre : "Élaborer sa pensée grâce au langage, apprendre à poser des questions en PS", "Sur le chemin du Mali, j'ai rencontré l'écrit", "Exposition sur le thème de la maison", "Activités artistiques autour de l'eau" et "Langage sonore".

■ Voyage à Paris le 27 janvier pour voir l'expo Matisse et Rodin.

■ Animation danse avec Sylvie Amblard, section danse, en décembre ou mars.

■ Animation sonorisation d'album en mars ou décembre (nous cherchons un intervenant).

Appel est lancé aux enseignants des écoles maternelles pour rejoindre le groupe et œuvrer à la promotion de ce qui fait la spécificité de l'école maternelle française.

## FAX... FAX... FAX...

### 32<sup>e</sup> Festival du court-métrage

La 32<sup>e</sup> édition du Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand ouvrira ses portes le vendredi 29 janvier à 20 h pour les refermer le 6 février.

**Renseignements : La Jetée**  
6, place Michel-de-L'Hospital  
Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 91 65 73  
info@clermont-filmfest.com

## Avec les DDEN *Histoires de murs*

Le film de Laurent Cantet, *Entre les murs*, Palme d'or à Cannes en 2008 à l'unanimité du jury, offre un intéressant sujet de réflexion sur la transmission du savoir.

Cette adaptation du roman de François Bégaudeau, qui interprète lui-même le rôle du professeur, nous place dans une classe de 4<sup>e</sup> d'un collège parisien du XIX<sup>e</sup> arrondissement, face à des élèves majoritairement issus de l'immigration, peu perméables au respect des codes de l'école, assez démotivés, en décalage avec le programme et le niveau attendu. Un jeune enseignant très motivé tente de réduire la fracture entre "la culture des quartiers" et la culture qui nourrit, élève, émancipe. Rude tâche, oscillation entre enthousiasme de la transmission et constat de mission impossible. Une jeune fille se moque de l'imparfait du subjonctif inutilisable dans sa vie quotidienne "Je fusse, bien sûr, du verbe fusser. Genre, je vais aller voir ma mère et je vais lui dire : il fallait que je sois fusse." Mais c'est elle qui avoue avoir pris l'initiative de se plonger dans *La République* de Platon qui, précise-t-elle "n'est pas un livre de pétasse".

Devant ce jeune professeur qui donne tant de lui-même, devant ces élèves attachants, intelligents, on ne peut pas ne pas se poser la question : comment en est-on arrivé à gâcher tant de richesses humaines et intellectuelles ?

Pourquoi la France est-elle, en Europe occidentale, le pays où la réussite scolaire est la plus dépendante du niveau social des familles ?

Beaucoup de moyens et d'énergie vont être mobilisés pour définir ce qui est désigné par l'expression "identité nationale" ; il est regrettable qu'on néglige une réflexion fondamentale sur l'égalité des chances et ce, dès la petite enfance, dans cette France qu'on définit a priori comme aimable.

C'est l'identité républicaine que l'on forge à l'école par la transmission des valeurs, par l'accès à une culture humaniste et là réside un vrai chantier : comment donner à ces élèves l'envie d'apprendre, l'estime d'eux-mêmes en regard de leurs capacités intellectuelles, la confiance en l'école publique pour une réussite sociale et professionnelle ?

Il est facile de céder à l'emballement médiatique quand le recteur de Créteil, académie marquée par le taux le plus bas en termes de réussite au bac et le plus élevé en termes d'absentéisme scolaire, propose une expérimentation à six classes de lycée professionnel : un contrat à remplir concernant l'assiduité et l'implication, en échange d'une somme permettant de financer un projet collectif ambitieux. On est encore loin du modèle britannique, qui offre à un élève de plus de 16 ans (dans la mesure où le revenu familial annuel ne dépasse pas 20 000 ou 30 000 livres) la possibilité de recevoir personnellement, sur son compte bancaire, 10 à 30 livres sterling par semaine, s'il assiste au cours et améliore sa moyenne. Il n'en demeure pas moins que de telles mesures, au moins symboliquement, pervertissent les fondements de l'école en faisant de l'argent la valeur suprême à l'aune de laquelle tout s'apprécie.

Évidemment, un élève n'a pas à monnayer son travail scolaire, mais si les autorités académiques en viennent à instaurer ce rapport marchand, n'est-ce pas un indicateur de notre désarroi pédagogique face au fléau de l'absentéisme, de la démotivation voire de l'hostilité de certains jeunes vis-à-vis des apprentissages nécessaires à leur réussite professionnelle et à leur insertion sociale ? N'est-ce pas la conséquence de décennies de réformes technocratiques bricolées, d'une résignation pour ne pas dire d'un certain désintérêt des autorités vis-à-vis de ces écoles des quartiers défavorisés, en passe de devenir des zones de relégation pour les plus jeunes des enseignants et leurs élèves, qui perçoivent très vite qu'ils sont dans un univers scolaire à part ? L'heure n'est sans doute pas à se demander combien de fois il faut faire chanter la *Marseillaise* à l'école pour faire aimer la France, mais à ouvrir le chantier de l'adhésion aux valeurs républicaines, en posant des actes en conformité avec la devise de la République, à commencer par l'égalité.

Un grand service public d'éducation dès la toute petite enfance, ambitieux dans sa volonté d'œuvrer à l'égalité des chances, porteur des valeurs de la laïcité et énergiquement promu par le gouvernement, serait le premier pas vers un vrai projet de société. On ne peut que regretter une politique plus soucieuse de définir une artificielle identité nationale que de prendre à bras-le-corps le chantier des conditions du vivre ensemble.

La commission de rédaction des DDEN

## Rencontres nationales vacances - Nîmes Agora - 13-14-15 octobre 2009

Le thème de travail de ces Rencontres 2009 avait pour objectif la mise à jour des règles de fonctionnement du service de promotion des vacances de la Ligue de l'enseignement. D'emblée, les représentants du comité national, Éric Forti et Pierre Tournemire, ont posé le principe de la réforme envisagée dans le droit fil des travaux engagés à l'assemblée générale de Port-Leucate ainsi défini : confiance, clarté, cohérence et force.

Mais même dans le respect des idéaux de la Ligue, laïques, démocratiques et sociaux, la recherche de cohérence et de cohésion posée en préambule du projet : "Tout produit n'est accepté par le service de promotion des vacances de la Ligue que s'il est commercialisé dans son intégralité par le service...", est vite apparue aux yeux de certaines fédérations à forte activité de producteur comme une allumette à côté d'un tonneau de poudre. Certes, l'extincteur avait bien été prévu : "sauf accord exceptionnel ratifié par le directeur du



La tribune d'accueil : C. Rezza, président du comité du tourisme du Gard ; J.-C. Michel, président de l'URFOL ; C. Giacometti, vice-présidente du Conseil régional Languedoc-Roussillon ; E. Forti, président du comité national vacances de la Ligue ; G. Duplessy, président de la Ligue du Gard ; J.-A. Martinez, représentant du président du Conseil général du Gard ; P. Tournemire, administrateur de la Ligue de l'enseignement.

service...", mais il n'en fallait pas plus pour que les discussions y gagnent en vigueur, d'aucuns voyant là un piétinement de plates-bandes habituellement réservées à un usage local.

Les choses étant expliquées voire explicitées - mise en avant du projet éducatif, harmonisation des prestations,

optimisation de la demande, définition des critères de qualité, respect de la charte, recherche de produits nouveaux en accord avec l'évolution de la demande, assistance technique à la vente (Internet), formation de l'encadrement -, le talent de conciliateur et l'accent rocailleux de Pierre Tournemire

firent merveille pour donner naissance à une synthèse sur laquelle tous les délégués surent s'accorder.

Revenus en nos murs, le service vacances et les élus de la commission de la FAL 63 œuvrent sur deux gros chantiers. En priorité la refonte des conventions qui lient la FAL avec les collectivités locales dans le cadre des ALSH (centres aérés). Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu dont une rencontre avec les élus le 27 novembre dernier.

Le second point qui nous a valu un signal d'alarme du trésorier a trait au fonctionnement estival déficitaire du Grand Panorama.

Des pistes sont ouvertes pour optimiser ce fonctionnement et feront l'objet, elles aussi, de prochaines réunions.

Pour mémoire, le service vacances de la Ligue représente :

- 20 millions de nuitées ;
- 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires ;
- 45 000 emplois induits ;
- 11 % du chiffre du tourisme français.

### Grille n° 45 de Bernard Gilliet

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

#### HORIZONTAL

- I. Intime, c'est juré.
- II. Les plus connues sont funèbres.
- III. Blessantes autrefois, désolantes aujourd'hui.
- IV. Donc morte - Ça se larguait jadis.
- V. Tirée.
- VI. Cycle en vogue. - Noir ou vert, il n'est pas écologique.
- VII. Demi-môme. - Demi-dab. - Spécialité pindarique.
- VIII. Il y en avait à Alger, surtout au temps de Rossini.
- IX. Briques à l'œuf. - L'enclume, par exemple.
- X. Poétiques réserves d'eau. - Morne.

#### VERTICAL

1. Ça serre !
2. Ils peuvent confirmer ou infirmer les écrits. - Également.
3. Ils s'accordent bien avec les canards. - Suffixe en usage dans les pubs.
4. De bord, ce n'est pas rare en politique. - Ils se prennent souvent tôt.
5. Diminutif bien familial pour une catholique. - N'a peut-être plus.

6. En dévotion, se digère moins bien. - Five o'clock renversé.
7. Ça fait boum ! - Sucer phonétiquement. - Bientôt enregistré.
8. Entre Touraine et Franche-Comté. - Il dit souvent.
9. De quoi embouteiller Paris. - Théâtre d'exploits vocaux.
10. Intégral à Montalivet. - Mal à l'aise.

Solutions au prochain numéro

### Solutions mots croisés n° 44

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	G	E	O	G	R	A	P	H	I	E
II	E	N	S	E	I	G	N	A	N	T
III	O	N	N	E	E	R	U			
IV	M	U	T	I	N	N	I	D		
V	E	I	R	E	S	U	A	V	E	
VI	T	I	V	E	N	I	R			
VII	R	U	E	R	V	I	S	E	S	
VIII	I	R	R	I	T	E	S	S		
IX	E	N	S	I	R	U	S	E		
X	S	E	S	T	R	E	S	S	E	R

## ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE



## Les aventures de Squelettos

Qui habite dans un cimetière, près d'un château en pierre, tout au bout d'une montagne lointaine ? Si vous avez une langue, donnez-la au chat !

C'est Squelettos le squelette ; son nom sonne plutôt bien. Il porte des habits tout usés. Son pantalon bleu, sa veste grise, son chapeau noir laissent voir des morceaux d'os. On voit très bien ses longs doigts et ses grands pieds car il n'a pas de gants ni de chaussures. Il adore manger, mais la nourriture traverse son corps et retombe par terre en salissant ses habits. C'est très embêtant. Un squelette de chien l'accompagne tout le temps. Vous savez ce qu'il préfère manger ? Ce sont les os !

Que peut faire un squelette pour occuper ses journées ? Il joue ; il fait des tirs de foot et de rugby, il lance le frisbee, il joue au tennis, au cochon qui fait pouët ! pouët ! Il dessine souvent ou il joue avec son chien Oscar. Mais c'est un peu ennuyeux. Alors il va au village pour trouver des copains avec qui jouer. Mais tout le monde s'enfuit car il n'est pas beau, il n'a pas de jolis habits et il est inconnu. Il fait peur.

Un matin, il décide d'aller se promener avec Oscar. Il va jusqu'au château. Il entend un bruit sec : crac ! Il sursaute. Les craquements deviennent de plus en plus forts. Squelettos est curieux, il s'approche. Encore. Les craquements viennent d'un buisson d'épines. Il voit des morceaux d'os. C'est un autre squelette. "Qui es-tu ? Va-t'en ! Je veux rester tout seul !" Squelettos, vexé, fait demi-tour, plein de tristesse. Un autre jour, en se promenant, Squelettos rencontre un aigle. Il lui dit : "Bonjour, je m'appelle Squelettos et je cherche un ami." L'aigle lui répond et tout en discutant, ils se trouvent des points communs.

"Pourrons-nous nous revoir ?"

"Bien entendu."

Au moment de se séparer, Squelettos s'aperçoit que cet animal quitte le sol et s'éloigne dans les airs. "Hélas, ça ne pourra pas aller, je marche et toi, tu voles !" À quelque temps de là, Squelettos se met en tête de visiter les villages des alentours. Mais tout le monde s'enfuit dès qu'il apparaît. Il décide d'aller voir le maire du village. Monsieur le Maire est terrifié en le voyant. Mais comme il est le personnage le plus important du village, il écoute Squelettos. "Un squelette, ce n'est pas un humain, dit le maire, ça nous fait penser à la mort. Personne ne voudra de toi ici."

Tristement, Squelettos s'en va.

Après ces déceptions successives, que va bien pouvoir faire Squelettos ? En rentrant chez lui, il passe près du cimetière. Il entend du bruit. Curieux, il regarde par-dessus le mur. Que voit-il ?... Un petit fantôme tout triste, tout seul.

"Qui es-tu ?" lui demande Squelettos d'une voix gentille.

"J... Je suis un fantôme, répond-il. Personne ne veut être mon ami."

"Moi non plus", dit Squelettos.

"Et si on jouait ensemble ? demande le petit fantôme. Jouons à cache-cache !"

Toujours un peu timide, le petit fantôme court se cache pendant que Squelettos compte.

"1 os, 2 os, 3 os..."

"... 10 os ! dit Squelettos. Je viens !"

Le petit fantôme, caché derrière un arbre, reste silencieux. Mais Squelettos voit un boulet à côté d'un arbre. Tout de suite, il devine. "Trouvé !"

Le petit fantôme devient encore plus triste.

"J'en ai assez de ce boulet. Je ne peux pas jouer comme je veux."

"Attends, j'ai un couteau. Je vais ouvrir le cadenas. Ne bouge pas, compris ?"

"Compris."

Avec la pointe de son couteau, Squelettos force sur la serrure. Et tout à coup, clac ! Le boulet tombe et roule par terre. Le petit fantôme, tout joyeux, vole partout.

"Ça fait du bien d'être libre ! Merci de m'avoir détaché."

Maintenant, c'est Squelettos qui est triste. Alors il raconte son histoire. Le petit fantôme a une idée.

"Je vais te donner des habits."

Il lui donne une chemise blanche et un pantalon blanc.

"Comme ça, on se ressemble un peu", dit le petit fantôme.

"Tu es mon ami pour la vie !"

"Jusqu'à la mort !"

Et c'est ainsi que, dans un cimetière, près d'un château en pierre, tout au bout d'une montagne lointaine, on peut voir deux petites choses blanches qui se déplacent souvent la nuit, en poussant des cris joyeux. Personne ne veut aller voir, mais personne n'a vraiment peur.

Classe coopérative scolaire OCCE école publique de Blot-l'Église

## PAR ICI LES SORTIES

## Concerts spectacles

## Sémaphore à Cébazat

• 29 janvier à 20h30 : "Nano and friends"

## Coopérative de Mai à Clermont-Fd

• 1<sup>er</sup> décembre : 40<sup>e</sup> Chicago blues festival

• 2 décembre : Sanseverino + Tony Truant

• 4 décembre : Les nuits zébrées Radio Nova

• 5 décembre : Les découvertes du Printemps de Bourges et de la Fnac

• 6 décembre : The Sonics + Strychnine + Sinner Sinners

• 9 décembre : Emmanuel Moire - School of seven Bells

• 10 décembre : Afterwork de Noël pour les Restos du Cœur

• 12 décembre : Diam's

• 17 décembre : Shaka Ponk + Le dernier singe

• 19 décembre : La nuit d'Orient

## La Baie des Singes à Cournon

• 18 et 19 décembre à 20h30 : "Lucienne fait sa vamp" - Humour

• 31 décembre à 20h30 : "Patrick Cottet-Moine" - Nouvel An

• 21 et 22 janvier à 20h30 : "Aventures d'Octave" par la compagnie Ecart Théâtre

• 27 janvier à 20h30 : "Lulu" par la compagnie Le Souffleur de Verre

• 28 janvier à 20h30 : Charlotte Marin - Chanson

• 30 janvier à 20h30 : "Je me souviens" par la compagnie La Martingale

## Comédie de Clermont - Scène nationale

• 5 et 6 janvier à 20h30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Zeitung" Compagnie Rosas - Concept Anne Teresa De Keersmaeker et Alain Franco

• 8 janvier à 20h30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Rosas danst Rosas" - chorégraphie Anne Teresa De Keersmaeker



Charlotte Marin

• 13, 14 et 15 janvier à 20h : "Littoral" - Texte et mise en scène Wajdi Mouawad  
• 19, 20, 21 et 22 janvier à 20h30 à la Maison de la culture salle B.-Vian : "Juste la fin du monde" de Jean-Luc Lagarce

## Théâtre

## Ville de Riom Forum le Remy

• 12 janvier à 20h30 : "Double-Moi" - Compagnie Les Trois Huit

• 22 janvier à 20h30 : "Modestes propositions" - Compagnie du Détour

## Animatis à Issoire

• 14, 15 et 16 janvier à 18h30 et 20h30 à la salle Nougaro : "Ni beaux, ni menteurs" par le Wakan Théâtre

## Sémaphore à Cébazat

• 22 janvier à 20h30, 23 janvier à 18h et 24 janvier à 15h : "Dormez, je le veux" de Georges Feydeau

• 26 et 27 janvier à 20h30 : "Modeste contribution" de Dominique Wittorski - Compagnie La Question du Beurre

## Danse

## Animatis à Issoire

• 26 janvier à 20h30 à la salle Nougaro : "Abd al Malik" - Hip-hop/slam

## Musique

## Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• 22 et 23 janvier à 21h : "Le Poème de Salomon, le chant des chants" - Chant : Isabelle Barbat - Contrebasse, oud : Claude Mouton

## Spectacles jeune public

## Graines de spectacles à Clermont-Fd

• 18 décembre à 14h30 et 18h30 au centre G.-Brassens : "Si la Terre..."

Geneviève Laloy - À partir de 5 ans

• 7 janvier à 10h et 15h et 8 janvier à 15h et 18h à la Maison de quartier de Croix-Neyrat : "IN 1 et 2" - Compagnie Skappa !

• 21 janvier à 14h30 et 22 janvier à 14h30 et 20h à la Cour des Trois-Coquins : "Le A de Léa" - Compagnie du Nouveau Jour

• 28 janvier à 10h et 15h et 29 janvier à 10h, 15h et 18h30 à la Maison de l'Oradou : "Pluie" - Compagnie Médiane

## Contacts

## La Coopérative de Mai

04 73 14 48 08

## La Baie des Singes à Cournon

04 73 77 12 12

## Le Petit Vélo à Clermont-Fd

04 73 36 36 36

## Ville de Riom

04 73 33 79 78

## Sémaphore à Cébazat

04 73 87 43 43

## Graines de Spectacles

04 73 92 30 26

## Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

04 73 29 08 14

## Animatis à Issoire

04 73 89 71 52



## Salon "Petites éditions jeunesse" La littérature jeunesse n'a pas froid aux doigts

Le salon "Petites éditions jeunesse", organisé par la médiathèque municipale de Saint-Priest en banlieue lyonnaise, tire son originalité des invitations qui sont faites aux petites structures, auxquelles les médias généralistes accordent peu d'attention. Foisonnement, originalité sont les maîtres-mots de cette manifestation. Les noms des éditeurs en témoignent mieux que de longs discours : Les Oiseaux de passage, Biscotte, Esperluète, La Cabane sur le chien, Initiale, Après la Lune, Les Doigts qui rêvent, Drozophile, Chocolat jeunesse, Marie-Louise, La Maison chauffante, Heureux les cailloux, Quiquandquoi, Lettr'ange et... les éditions Sans Importance, sans oublier Le Ciel et... Points de suspension...

L'inventivité est telle qu'on en vient à douter que ces artistes dorment la nuit et quand les Auvergnats du Poisson soluble colportent l'idée que "Les ogres sont des cons", certains "classiques" doivent aussi penser qu'ils ne sont pas les seuls... les ogres. J'ai bien cherché : entre Popolorepo, Zutécrotte et Kiboukine, je n'ai pas vu Monsieur Bled ! Mais les enfants sont heureux et la lecture est reine : c'est bien là l'essentiel ! Prochain rendez-vous, au printemps, avec l'amicale laïque : "Le sou de l'école" à Saint-Paul-Trois-Châteaux... si la centrale du Tricastin toute proche n'a pas fui d'ici là...

## DISPARITION

**Roger Planchon.** L'année 2009 a vu disparaître plusieurs des grandes figures du théâtre. Alain Grombecque, directeur du Festival d'automne de Paris et ancien directeur du Festival d'Avignon, avant lui Jean-Paul Roussillon et au printemps dernier, Roger Planchon pour lequel notre ami André Degaine a bien voulu écrire quelques mots : "Authentique homme du peuple et grande figure de la décentralisation théâtrale, Roger Planchon est mort subitement, à 77 ans. On l'avait vu en début de cette même année jouer *Amédée* de Ionesco au théâtre Silvia-Monfort avec son Studio 24 qu'il dirigeait depuis sa mise à la retraite en 2003. Sa carrière de près de soixante ans s'est déroulée entièrement à Lyon, sa ville d'enfance et d'adolescence, où ses parents originaires de Haute-Ardèche tiennent des cafés-restaurants "ouvriers" successifs. Alors qu'il est pensionnaire chez les lazaristes, un surveillant (cultivé) de ce collège religieux le surprend rentrant du cinéma "faisant le mur". Il l'envoie admirer le lendemain le film *Citizen Kane* d'Orson Welles. Il en discute avec lui. Il lui parle de surréalisme et de peinture

cubiste. Mais à 15 ans, études terminées pour ses parents, Roger Planchon devient aide-cuisinier puis petit employé de banque. Il suit, le soir, des cours de théâtre, fait des stages "Jeunesse et Sports" d'art dramatique, dit des poèmes de René Char dans les cabarets littéraires lyonnais qui viennent d'ouvrir, à l'imitation de ceux de Paris. À 19 ans, il dirige sa troupe d'amateurs (très vite primée) qui donne Calderón et Marlowe dans des salles de patronage fort coûteuses à louer. Découvrant un ancien atelier désaffecté en sous-sol, il l'aménage avec ses comédiens en salle de théâtre de 100 places : ce sera le Théâtre de la Comédie, seule salle hors Paris à jouer tous les soirs. Planchon révèle Michel Vinaver (*Les Coréens*) et Arthur Adamov qui lui donne sa pièce *Paolo-Paoli*. En 1957, il devient directeur du Théâtre de la Cité de Villeurbanne, banlieue ouvrière de Lyon. À l'instar de Jean Vilar, il entend y faire du "théâtre populaire". Il monte Shakespeare, Molière, Marivaux, Brecht et, dès 1962, ses propres pièces (une vingtaine) comme *La Remise*, l'histoire d'une famille ardéchoise qui, présentée à l'Odéon, est un succès. Dès lors, il viendra régulièrement montrer son travail à Paris. Et en 1972,

on attribue à sa troupe le sigle TNP. En 1969, il présente sa pièce *L'Infâme* qui traite du fait-divers sanglant dit "du curé d'Uruffe". En 1973, son *Cochon noir* obtient le Prix Ibsen. Sujet : la rivalité dans un village arriéré entre le curé et le sorcier. Une œuvre forte alimentée par ses souvenirs des grandes vacances de jadis, dans la petite ferme de son grand-père. Michel Auclair, Laurent Terzieff, Jean Carmet, Miou-Miou, Michel Serrault... viendront ponctuellement à Villeurbanne pour compléter la troupe. Travailleur infatigable et inventif, il ne se contente pas d'innover dans le domaine de la mise en scène et de l'écriture théâtrale, il aborde le 7<sup>e</sup> art car il estime qu'un centre dramatique devrait travailler aussi bien pour la télévision que pour le grand écran. Il tourne *Dandin* d'après Molière et *Lautrec* sur le célèbre peintre handicapé physique. Il finira par créer le pôle Rhône-Alpes-Cinéma, société de production possédant trois salles à Lyon et qui produira 150 films. Attaché à sa région, Planchon aimait à se traiter lui-même de "péquenot" et de fait, il était allé jusqu'à refuser la direction de la Comédie-Française !

André Degaine

# La prime au commerce

## QUOI DE NEUF ?

### ● La lecture de Pierre Michon réclame un abandon

Pierre Michon  
Les Onze

J'ai lu très peu de livres jusqu'ici mais tous ceux de Pierre Michon. Comment cela se peut-il ? Il faudrait avoir tout lu, disons être un vrai lecteur, un athlète, pour que cette littérature sophistiquée, savante, exigeante, trouve à l'autre bout une adresse comparable à elle. Car le lecteur est comparable à ce qu'il lit, sinon ça ne marche pas.

Dès *Vies minuscules*, j'avais dû me comparer, m'y croire, privilégié et seul, impatient et cela s'était propagé avec les livres suivants toujours trop longs à sortir. Il arrivait que Michon passe dans le coin, à Riom, Saint-Étienne ou Clermont-Ferrand, pour une rencontre avec les lecteurs toujours un peu amis et pour une lecture dans une librairie amie aussi, c'est forcé. Le club, le clan, le groupe tenait il n'y a pas si longtemps dans une salle commune ou dans une bibliothèque municipale. Cela se terminait au café. Je ne dirais pas qu'ils n'en ont pas été un peu jaloux – les amis – du succès de leur préféré, mais il n'est plus aussi confidentiel depuis ce livre d'entretiens réunis par Agnès Castiglione<sup>(1)</sup> et depuis *Les Onze*<sup>(2)</sup> sorti récemment. J'avais eu cette audace d'aller le trouver à Nantes où il m'avait reçu chez lui, 10, rue du 65<sup>e</sup>-R.I. en compagnie de sa fille, 3 ans peut-être à l'époque. Franchement, oui, j'étais le dernier lecteur à pouvoir lire Michon et je me trouvais lié à lui, forçant un passage qui ne m'était pas refusé, au contraire comme sa littérature imprenable.

Je pourrais évoquer toutes les bonnes raisons, les thèmes de mon adhésion : l'indignité d'être, d'être là, d'ici, de quelque part en Limousin, prolétaire ou paria c'est pareil, une disgrâce, et pourtant là, grand style à l'appui pour si peu de chose, le rythme, faire compliqué avec du simple tout le contraire de cette idée, de cette dévotion quasi unanime pour l'humble, pour la modestie.

C'est une question de résistance. J'en connais qui ont abandonné la lecture dès les premières pages ou après quelques tentatives, de vrais lecteurs pourtant. C'est parce qu'ils résistent, ne se comparent pas, se prennent pour eux-mêmes quand ils lisent. Résister, c'est comprendre, vouloir comprendre plutôt que profiter. C'est se prendre pour soi et n'en rien lâcher. Ils disent que c'est le style, que c'est "trop", qu'on finit par ne plus savoir à la fin. Je me suis mis à penser que lire, c'est comme coucher. Qu'une fois dedans, il n'est pas temps de comprendre mais de jouir.

La lecture de Pierre Michon réclame un abandon de cet ordre-là.

Dominique Machabert - Journaliste  
Le Puy-en-Velay

<sup>(1)</sup> *Le roi vient quand il veut, propos sur la littérature*, textes réunis et édités par Agnès Castiglione avec la participation de Pierre-Marc de Biasi chez Albin Michel, 2007.

<sup>(2)</sup> *Les Onze* (éditions Verdier - 2009), prix du roman 2009 de l'Académie française.

La proposition de la "mission Hirsch", tendant à attribuer une prime à quelques classes de lycées d'enseignement professionnel où le taux d'assiduité, particulièrement bas, s'améliorerait, a déjà suscité nombre de commentaires. Le type d'établissements choisis pour expérimenter cette mesure est significatif. La filière professionnelle a été depuis longtemps dénigrée. Dans l'esprit de beaucoup de familles, le "vrai bac" ne peut être que d'enseignement général, même s'il est généreusement distribué à 80 % des candidats ; lui seul, croit-on à tort, ouvre le chemin d'études universitaires réputées indispensables à l'épanouissement culturel et à la "réussite sociale". Le choix positif de la filière professionnelle est rare et l'orientation vers le LEP est le plus souvent vécue par les adolescents comme un pis-aller, voire comme un échec. Ce n'est pas tout à fait un hasard si certaines sections de ces établissements sont essentiellement peuplées de jeunes issus de l'immigration. Ce n'est pas un hasard non plus si l'absentéisme risque d'y être plus fréquent qu'ailleurs.

La politique de la carotte tendue peut-elle être efficace ? Les élèves sérieux, car il y en a dans toutes les classes, pourront définir un projet culturel intéressant ; mais y rallieront-ils les adeptes du lycée buissonnier ? Il faudrait que ceux-ci fussent animés par un fort sentiment de solidarité



Le choix de la filière professionnelle pour expérimenter cette mesure est significatif.

avec leurs camarades ; or, l'esprit de bande est plus souvent un esprit de clan qu'un esprit d'équipe. Bien sûr, on peut, avec des chances de succès moins incertaines, offrir, comme dans un lycée marseillais, des places pour assister à des matchs de football. Mais est-ce dans les tribunes du Stade Vélodrome que les jeunes prendront des leçons de civilité et de civisme ? Et surtout, est-il admissible qu'on en soit réduit à de telles extrémités pour obtenir que les élèves assistent seulement aux cours ? Ne parlons pas de s'y bien conduire et de travailler... L'expérience nous apprend que les

professeurs démagogues n'obtiennent que le mépris de leurs élèves ; un système scolaire, un État qui institutionnalisent la démagogie ne méritent pas mieux.

Et peut-être en définitive est-ce le but recherché ? Achever de déconsidérer l'école traditionnelle, déjà taxée d'inefficacité et de gaspillage, pour ouvrir plus grande encore la voie au système marchand. Voici que dans les rues de Clermont-Ferrand, des institutions naguère plus discrètes tiennent maintenant vitrine sur rue et y étalent la promesse de conduire leurs clients au baccalauréat. Satisfaits ou remboursés,

comme chez Darty ! Mais il faut payer d'abord... Offrir à tous le savoir, et par le savoir la lucidité ; des hommes faire des citoyens, ce fut le souhait de Condorcet comme de Robespierre, le combat de Victor Hugo comme de Jean Macé, l'œuvre de Jules Ferry et plus tard de Jean Zay. Ce n'était pas la moindre ambition du programme du Conseil national de la résistance, de tous ceux qui ont contribué à bâtir la République en faisant avancer la démocratie. Mais ce pouvoir tient-il à tant de démocratie ? Ce régime mérite-t-il encore le nom de République ?

## FORUM

### Coupe Leclanché

Le 18 novembre au matin, j'ai assisté au stadium Jean-Pellez au déroulement de la Coupe d'athlétisme Camille-Leclanché, compétition organisée par la Ville de Clermont-Ferrand à l'intention des garçons des écoles primaires publiques de la localité. Grâce aux responsables du service des sports de la Ville, à ceux de Clermont Communauté, aux éducateurs techniques qui encadraient les épreuves, celles-ci se sont déroulées sans incident. Mais, au moment de la remise de la Coupe, les élèves de l'école de Mercœur, lauréats du trophée, ont été hués par beaucoup de leurs concurrents, avec une vigueur et un ensemble surprenants.

Ce comportement scandaleux a été aussitôt condamné fermement au micro par le responsable de l'école municipale des sports, coordonnateur de la réunion. Certaines des personnes présentes croyant pouvoir l'imputer à l'origine ethnique d'un bon nombre d'élèves, je leur ai fait observer qu'elle était aussi variée parmi les lauréats que parmi ceux qui les conspuaient.

À qui donc attribuer la responsabilité d'une telle attitude chez des enfants âgés de moins de 12 ans ? Bien sûr, on pourrait prétendre que certains des éducateurs techniques qui encadrent leurs activités sportives insistent peut-être plus sur la recherche de la performance que sur l'amitié entre concurrents. On pourrait supposer que certains de leurs professeurs ont pu faire l'économie de leçons de morale civique sur la camaraderie et la solidarité. On pourrait craindre que dans trop de familles, les parents n'oublient d'inculquer aux enfants le respect d'autrui.

Mais ne faut-il pas plutôt mettre en cause la société elle-même qui, en fait d'idéal, ne propose à chaque jeune qu'une alternative : être un vainqueur (ne devrais-je pas écrire "winner" pour être dans le ton...), assez riche de pouvoir, de notoriété et d'argent pour dominer les autres, jouir de cette supériorité et satisfaire le besoin de consommation dont on a fait un impératif catégorique ou se résigner à n'être qu'un assisté permanent quémendant, voire exigeant, les secours de la collectivité.

Toujours est-il que, ayant exercé des responsabilités pendant trente-cinq ans dans la formation des enseignants et depuis plus de vingt-cinq ans au sein d'instances sportives, c'est la première fois que j'assiste à un spectacle aussi navrant dans une enceinte où se déroule une compétition d'athlétisme. Et j'en suis sorti écœuré, prêt à renoncer à toute activité associative.

À la réflexion, j'ai pourtant décidé de continuer, à ma modeste mesure, à ramer à contre-courant, pour ne pas renier les convictions qui m'ont toujours guidé et pour ne pas trahir l'idéal de démocratie citoyenne à la défense duquel Camille Leclanché a sacrifié sa vie.

Bernard Gilliet

### Le siège de la FAL

21/25, place Delille  
à Clermont-Fd  
sera fermé du mercredi  
23 décembre 2009 à 18 h  
au lundi 4 janvier 2010 à 8 h.  
Bonnes fêtes à tous !

### Auvergne laïque

ne vit que par et  
pour ses lecteurs.  
Abonnez-vous,  
réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....